

shérif du comté de *Cumberland*, comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Cumberland*, dans la province de la *Nouvelle-Ecosse*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, aux lieu et place de sir *Charles Tupper*, C.C.M.G., qui a accepté de la Couronne un office salarié; *Charles James Townshend*, de *Amherst*, avocat, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

*J. G. Bourinot*, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

---

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

Ottawa, 7 janvier, 1885.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du seizième jour du mois de juin dernier émis par Son Excellence le gouverneur général et adressé au shérif du comté de *Cap-Breton* comme officier-rapporteur pour le district électoral de *Cap-Breton* dans la province de la *Nouvelle-Ecosse* pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *William McDonald*, appelé au Sénat; *Hector F. McDougall*, de *Christmas Island*, marchand, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

*J. G. Bourinot*, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

---

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

Ottawa, 7 janvier 1885.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du vingt-unième jour du mois de juillet dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé au shérif du comté de *Queen*, comme officier-rapporteur pour le district électoral du comté de *Queen*, dans la province de l'*Ile du Prince-Edouard*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, au lieu et place de *Frederic de St. Croix Brecken*, qui a accepté de la Couronne un office salarié; *John Theophilus Jenkins*, de *Charlotte-town*, médecin et chirurgien, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE, [L.S.]

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

*J. G. Bourinot*, écuyer,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*.

---

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

Ottawa, 7 janvier 1885.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du septième jour du mois d'août dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur Général, et adressé à *Erastus Jackson*, de *Newmarket*, écuyer, comme officier-rapporteur pour le district